

Compte-rendu du Conseil d'UFR du 24 octobre 2013 par les élus

« Collégialité et transparence »

Ouverture du Conseil avec un mot du directeur au sujet du départ de Mme Lardon, responsable administrative de l'UFR depuis 6 ans qui prend sa retraite et pour l'accueil de Fadila Trouvé qui la remplacera à partir du 1 novembre.

Vérification du quorum (20 présents ou représentés sur 36 membres)

1. Adoption du CR du Conseil d'UFR du jeudi 19 septembre

Quelques modifications ponctuelles de formulation concernant le « classement de l'ensemble des demandes de postes ». CR adopté à l'unanimité.

2. Postes BIATSS

4 demandes de postes BIATSS : 3 relevant des services de l'UFR, en raison de départs à la retraite, et une demande pour le département de chimie.

Les 3 postes des services généraux de l'UFR seront maintenus selon le Directeur Général des Services, par mouvement interne, mutation ou mise au concours (mais avec un déclassement d'un poste B en C). En chimie, demande de rehaussement du poste de contractuel actuel en technicien (catégorie B) afin de pérenniser cette fonction au niveau réel des besoins. Mme Lardon rappelle que l'UFR a fait un prêt de support de poste catégorie B par le passé (au Relations Internationales). La phase de concertation des différents conseils centraux va commencer avant décision finale du CA

Un regret du conseil sur le déclassement annoncé de B vers C d'un emploi (et aussi, du très faible nombre de promotions au sein des BIATSS, 1/600 selon les chiffres du bilan social de l'université!) Sont évoqués longuement les chiffres de dotations avancés par l'université, basés sur des estimations qui datent et surtout qui ne prennent pas en compte les charges d'enseignement assurées par des EC de l'UFR dans d'autres composantes de l'université.

Par ailleurs, les demandes en poste d'enseignant-chercheur et enseignant formulées par le conseil d'UFR n'ont pas été toutes suivies par le CA (en particulier un poste en anglais demandé depuis plusieurs années); un poste de MC a été pris aussi au LMPT (fléché anglais). Un poste en neuro science fléché médecine (section 69 du CNU) a été demandé en création par l'université (dans la perspective de la licence pro « autisme »co-portée par les UFR Sciences et Médecine).

3. Missions Erasmus

La mobilité des étudiants est en augmentation mais reste centrée autour de la biologie; il faut que les autres disciplines s'investissent dans cette direction. Activer le travail des correspondants Erasmus par discipline. Pour la mobilité des enseignants et du personnel technique, il y a beaucoup de moyens non utilisés. À développer.

J. Fabbri souligne que les échanges sont un moyens de rendre visibles les synergies recherche/formation pour l'UFR; il insiste sur la possibilité d'utiliser les échanges scientifiques existants, souvent très nombreux dans certaines disciplines, en les activant au travers d'échanges d'enseignements et d'étudiants.

B. Montigny et E. Huguet insistent sur l'importance de bien cadrer ces échanges et surtout accompagner les étudiants dans leurs choix d'UE afin de favoriser leur retour du séjour à l'étranger.

Une seule demande de mobilité à Cordou (déplacement dans un premier temps d'un enseignant Jésus Santos Pena -Chimie) avec échanges d'étudiants à mettre en place en 3ème année.

4. Tutorat

Relance du tutorat, en lien avec les UE d'ouvertures Astep et Sup de Co (resp. Magaly Caravanier): 8 étudiants en biologie, une en physique, 3 en chimie, une en mathématiques dans un premier temps (mais 6 dans les faits, en élargissant les critères pour recruter les étudiants). L'UFR disposera de 20 moyens de tuteurs environ.

Bilan: il manque deux tuteurs en physique, B. Montigny examine si des tuteurs mathématiciens peuvent assurer l'aide en physique. Restent aussi actuellement 24 places de tutorés non utilisées en biologie, 1 en mathématiques, 2 en physique, en chimie le bilan est en cours. Une communication de l'UFR va être menée pour encourager les étudiants.

J. Fabbri insiste sur l'importance de ce tutorat, qui ne doit pas se réduire à une aide de dernière minute pour les révisions avant examens. Aux collègues d'identifier les étudiants qui peuvent avoir besoin de tutorat et répondre ainsi aux missions premières de ce dispositif. La BU met des salles à disposition pour ce tutorat.

6. Fête de la science 2014

Les 2 conférences scientifiques ont été un succès, avec des EC et des étudiants. J. Fabbri demande que l'an prochain la fête de la science ait lieu au Campus de Grandmont, l'UFR va transmettre cette demande.

7. Evolution de l'offre de formation

Certains collègues souhaitent que certains masters soient affichés en ingénierie pour rendre plus lisible leur adéquation à des métiers et échanges avec professionnels. Cela peut être vu comme une concurrence avec Polytech mais les disciplines ciblées ne sont pas exactement celles de l'EPU ni surtout effectuées dans le même esprit; cette évolution pourrait concerner les masters d'informatique (Blois), de Mimats, de matériau comme un master sur les métiers du médicament....

Dans plusieurs universités certaines des formations de Master -y compris dans des établissements disposant de composantes EPU - ont adopté la terminologie "Master en ingénierie" et nombreux se sont regroupés au sein du réseau Figure. L'évolution annoncée pour la rentrée 2015 des intitulés de Master ouvre aussi la voie à une réflexion sur l'opportunité pour l'UFR Sciences et Techniques de l'université de Tours de rapprocher certaines de ses formations de ce cadre. Un groupe de travail est constitué au sein de l'UFR. L'UFR demande aux instances de l'université d'intégrer cette réflexion en y associant toutes les parties intéressées.

PACES: une demande d'expérimentation a été déposée début octobre pour favoriser la poursuite d'études après échec en fin de première année de médecine. Serait possible d'accéder en L2 santé une soixantaine d'étudiants ayant validé un L2 de biologie avec mention TB; le principe d'augmenter significativement le nombre de places en L2 santé est une bonne nouvelle, les modalités sont à préciser et amender.

Idée: faire sortir plusieurs centaines d'étudiants au bout de 8 semaines d'enseignement du dispositif PACES, environ 200 seraient accueillis en L1 bio. Le défi est difficile à relever mais une refonte du S1 pour ces étudiants serait à prévoir; des réflexions sont amorcées en biologie, d'autres disciplines devraient s'immiscer dans les discussions pour favoriser les réorientations possibles.

Texte mis au vote:

La loi ouvre la possibilité d'une expérimentation qui modifie les règles de la PACES. Les UFR

médecine et Pharmacie à Tours ont engagé une réflexion avec la présidence de l'université. L'UFR Sciences et Techniques entend participer à ces évolutions. Un groupe de travail au sein de l'UFR est ouvert pour envisager la faisabilité (maquette, moyens, encadrements, locaux,...) de ces changements pour les étudiants et pour l'UFR. Nicolas Peineau, Christelle Suppo, Dominique Pierre, Frédéric Esnard, Magaly Caravanier, Sandrine Dallet-Choisy, Jean Fabbri

8. Référentiel des activités

Baisse d'une soixantaine d'heures des moyens alloués par l'université, les critères d'attribution de ce volet d'heures sont obscurs. L'UFR a demandé une clarification. De plus les référentiels des différentes composantes ne sont pas connus, les modalités peuvent être très différentes au sein de l'université.

Ces heures devraient être utilisées à 80% pour des charges récurrentes mais il faut revoir leurs règles d'attributions car dans la réalité elles excèdent rapidement l'enveloppe allouée. Un groupe de travail réunissant des responsables de départements va être réuni en ce sens : Christelle Suppo, Beatrix Barreira, Bénédicte Montigny, Thomas Devogele, Jean Fabbri. Il proposera au conseil d'UFR un nouveau tableau de répartition.

9. Etudiants triplants accès au TP

Afin d'inciter davantage encore les étudiants les plus fragiles à bénéficier de l'apport structurant des enseignements scientifiques dans le cadre de TD et TP, il est souhaité d'ajouter aux conditions de seuil fixées par l'université pour l'ouverture de groupes de TD et TP la disposition suivante:

Les étudiants s'inscrivant pour la troisième fois au moins dans le même niveau de diplôme ne sont pas décomptés dans les effectifs qui ouvrent droit à création d'un groupe supplémentaire de TD ou de TP.

Cette disposition n'interdit pas la participation de ces étudiants aux enseignements de TD et TP, mais cette présence, laissée à l'appréciation des enseignants responsables sera fonction des effectifs réellement présents à chaque séance comme des règles de sécurité.

La présente disposition entre en vigueur au 1er septembre 2014 progressivement en laissant aux étudiants concernés le bénéfice des notes les meilleures des TP des années antérieures.

Le but est de progressivement inciter les étudiants à valider les TP en priorité; cela concerne plus de 60 étudiants.

Principe adopté : 7 abstentions.

5. Budget UFR

Le budget se présente dans des conditions difficiles et est présenté par E. Moïse et S. Perol. IMACOF émargeait à hauteur de 23000 € et a quitté IUFM mais la baisse de la dotation pédagogique de l'UFR dépasse 60 000 euros

Gestion du site : 666464 euros (fluides, déchets...) contre 711 441 l'an dernier. L'année à venir va être très difficile! La question de solliciter les laboratoires pour leur consommation (eau, électricité,...) est posée afin de responsabiliser chacun.

Baisse de 40000€ de la dotation « heures complémentaires » de université, soit l'équivalent de 1200 h en moins (le passage CM /TD intègre ces chiffres)

Texte mis au vote (adopté à l'unanimité):

Les éléments connus à ce jour du projet de budget 2014 pour l'enseignement supérieur et la recherche conduisent à de fortes contraintes sur l'ouverture des enseignements pourtant habilités et sur les conditions pédagogiques de leur fonctionnement. Le conseil de l'UFR Sciences et Techniques alerte les tutelles de l'université sur les freins produits par cette situation dans la réalisation des missions qui sont confiées à l'UFR et sur les dégradations des conditions de travail des étudiants comme des personnels qui en résultent.

Après discussion au sein du conseil, et pour promouvoir au-delà de comportements individuels économes en énergie, eau,...une politique de développement durable l'UFR va, à titre expérimental, en lien avec l'antenne technique, identifier un bâtiment sur lequel une politique d'économies pourrait être menée et mesurée.

Répartition du budget de l'UFR adopté à l'université.

Renouvellement des postes d'informatiques des salles du bâtiment E; coût de 21000€ pour 42 postes, l'UFR participera à hauteur de 12000€ le reste sera partagé par les départements selon leur utilisation de ces locaux, et financé dès à présent avec les soldes des budgets 2013 de ces départements.

10. Communication/salon/flyers

Il faut améliorer la communication de l'UFR, en particulier en valorisant le nombre de licences (près de 400) et masters (plus de 300) décernés chaque année, de poursuites en écoles d'ingénieurs, de réussites aux concours divers....

La mise en avant de la qualité de l'environnement du campus est aussi importante.

Dans un premier temps, une uniformisation des flyers, recto commun, verso singulier par filière en liaison avec le service communication de l'université doit être engagée au plus vite pour les salons des semaines à venir.

12. Convention Lycée J. Monnet

Mise en place l'an dernier avec le département de chimie; les salles de TP sont mises à disposition du lycée, vu l'évolution des programmes. Extension cette année à des TP de biologie. Tout ceci à titre gracieux mais seulement pour 2 fois 2h cette année.

13. Examens anticipés en L3 chimie Session 1 du semestre 2

Il y a un stage obligatoire au printemps: une anticipation des examens finaux de la session 1 du S2 est donc demandée, juste avant la pause de printemps.

14. Questions diverses

Demande de N. Guivarc'h de participation de l'UFR à un colloque scientifique en juin 2014. Le conseil n'a pas accordé de subvention de cette nature sauf si colloque ouvert aux étudiants (mais le colloque a lieu en juin!). Refus du conseil (une abstention).

